La formation dès aujourd'hui, et tout au long de la vie.



DIPLÔME Diplôme d'établissement Assistant en santé et sécurité au travail

Code: DIE9800A



Niveau d'entrée : Aucun Niveau de sortie : Aucun

ECTS: 60

Déployabilité

Apprentissage: Fomation pouvant se suivre en

apprentissage

A la carte : Formation pouvant s'effectuer au rythme de l'élève, en s'inscrivant aux unités du

cursus

Package: Formation pouvant se suivre en

s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Contrat de professionnalisation : Formation

pouvant se suivre en contrat de

professionnalisation

Objectifs pédagogiques

L'objectif est de former des assistants dans le domaine de la santé au travail capables de :

- Repérer les dangers et identifier les risques en entreprises
- Analyser les données disponibles pour la prévention
- Identifier les besoins de prévention et connaître les différentes démarches de prévention.
- Connaître les acteurs institutionnels de la santé au travail
- Savoir communiquer en santé travail dans les entreprises

Compétences et débouchés

Promotion de la santé au travail et des prestations du service dans les entreprises Repérage de premier niveau des risques professionnels et définition des besoins en santé au travail Participation à l'organisation et à l'administration de projets de prévention Soutien à l'équipe pluridisciplinaire dans ses actions sur le milieu du travail

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Prérequis:

Type de diplôme

Diplôme d'établissement Niveau II

Bac (ou niveau) scientifique et technique (type SMS, ST2S).

L'admission est confirmée à l'issue d'un dossier portant sur l'expérience et le projet professionnels, et validé par le responsable de la formation.

Mentions officielles
Mots-clés
Mesure du risque
Sécurité - Conditions de travail - Ergonomie
<u>Gestion de projet</u>
Sécurité au travail
Santé au travail
Gestion des risques du travail
<u>Prévention des risques au travail</u>
Législation hygiène et sécurité
Norme de sécurité
Informations complémentaires

Code NSF

331r - Prévention, contrôle sanitaire, diététique

Codes ROME

Coordonnateur / Coordonnatrice Sécurité, Protection de la Santé -SPS-[F1204]

Technicien / Technicienne en Hygiène, Sécurité, Environnement industriel -HSE-[H1303]

Animateur / Animatrice en Hygiène Sécurité Environnement -HSE-[H1303]

Animateur / Animatrice en sécurité du travail[H1303]

Formacode

Risque criminel entreprise [42881] Santé sécurité travail [42866]

Code du parcours

DIE9800A

URL externe

https://securite-sanitaire.cnam.fr/

Modules d'enseignement

- → <u>Atelier de projet en santé au travail</u>
- → Bases de la communication en santé au travail dans les entreprises
- → Connaissance des acteurs et institutions en santé et sécurité au travail
- des services de santé au travail
- → Introduction aux méthodes et outils d'analyse en santé, sécurité au travail
- → Les bases de l'analyse de données pour la prévention en santé dans les entreprises
- → Projet
- → Initiation pratique aux métrologies et prestations → Repérage des situations à risque dans les entreprises

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Information non disponible, pour plus d'information veuillez contacter le Cnam